

## Article

---

« L'émigration des anglophones québécois »

Robert Maheu

*Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, n° 2, 1983, p. 271-280.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600510ar>

DOI: 10.7202/600510ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## L'émigration des anglophones québécois

Robert MAHEU\*

Le but de cet article est d'examiner dans quelle mesure l'adoption de la Charte de la langue française (Loi 101) ou les modifications sur l'échiquier politique québécois à la fin de 1976 ont influencé l'émigration interprovinciale et internationale à partir du Québec. L'article s'intéresse particulièrement à l'émigration des anglophones. Il faut cependant signaler que la Loi 101 ne visait pas à influencer l'émigration puisqu'au chapitre sur la langue d'enseignement en particulier, les droits acquis étaient protégés. Mais il est néanmoins possible, et c'est ce que nous vérifierons, qu'elle ait modifié certains comportements migratoires, même si tel n'était pas le but visé.

L'absence d'informations sur les raisons incitant les gens à se déplacer rend délicate l'interprétation à donner aux résultats recueillis par les services statistiques gouvernementaux. Ce sont surtout des économistes qui ont étudié le phénomène, en particulier sous l'angle de théories de capital humain (voir notamment Courchesne, 1974; Grant et Kamp, 1976). Ce type de théorie s'applique moins bien au Québec que dans les autres provinces à cause de l'existence de facteurs linguistiques. Ce sont les francophones québécois, en particulier, qui migrent moins que ne le voudraient les modèles.

Mais nous n'avons pas l'intention de présenter ici un exposé centré sur les théories. Nous nous contenterons de dire que, pour qu'on puisse évoquer l'existence d'un lien entre les mouvements migratoires et la législation linguistique ou le changement de gouvernement survenu en 1976, il faut que ces mouvements migratoires aient pris plus d'importance qu'avant. Comme ce sont surtout les anglophones qui étaient susceptibles de réagir à ces événements, nous centrerons notre intérêt sur leur émigration récente ou plus éloignée dans le passé.

### Données censitaires

Un tableau du recensement de 1931 permet de se faire une idée de la composition ethnique des émigrants interprovinciaux vers le tournant du siècle. Un croisement des variables lieu de naissance et groupe ethnique nous révèle que 35,9% des départs étaient effectués par des Britanniques. Dès cette époque, ce groupe était surreprésenté dans le flux migratoire puisqu'il

-----  
\* Service de la démographie scolaire, ministère de l'Éducation.

comptait pour moins de 18% de la population du Québec. Comme on peut le voir au tableau 1, l'éthnie française fournissait alors la majorité (près de 60%) des émigrants. Mais durant la période 1956-1961, la proportion des départs britanniques vers les autres provinces se hissa au premier rang, représentant 48,2% de l'ensemble des départs.

TABLEAU 1  
Migrants du Québec vers le reste du Canada selon le groupe ethnique,  
avant 1931 et entre 1956 et 1961, et selon la langue maternelle,  
1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981

Période	GROUPE ETHNIQUE			Total
	Britannique	Français	Autres	
Avant 1931*	55 328 (35,9)	91 982 (59,6)	6 897 (4,5)	154 207 (100,0)
1956-1961	33 149 (48,2)	23 783 (34,6)	11 850 (17,2)	68 782 (100,0)
	LANGUE MATERNELLE			Total
	Anglais	Français	Autres	
1966-1971	99 100 (61,8)	46 900 (29,2)	14 400 (9,0)	160 400 (100,0)
1971-1976	94 100 (64,6)	41 300 (28,3)	10 400 (7,1)	145 800 (100,0)
1976-1981	131 500 (64,8)	49 900 (24,6)	21 600 (10,6)	203 000 (100,0)

Source: Ces données, provenant ultimement des recensements canadiens, ont été transcrites à partir des références suivantes: Canada, 1936; Charbonneau et Maheu, 1973; Gastonguay, 1983.

\* Personnes nées au Québec mais recensées dans une autre province canadienne en 1931. La période de migration est donc plus longue que pour les données suivantes.

A compter de 1966, les données se présentent différemment puisqu'elles concernent la langue maternelle. A cause de la mobilité linguistique favorable au groupe anglophone, plus de personnes se déclarent de langue maternelle anglaise que d'origine britannique. Les effectifs du groupe français sont pratiquement les mêmes selon les variables groupe ethnique ou langue maternelle. Le tiers groupe, au détriment duquel s'exerce la mobilité linguistique, est relativement moins représenté dans les départs distribués

selon la langue maternelle qu'il ne l'était dans les départs selon le groupe ethnique, comme entre 1956 et 1961.

Depuis 1966, durant chaque lustre, les départs ont été nombreux, se situant entre cent quarante-cinq et deux cent trois mille. Le maximum fut atteint entre 1976 et 1981. Toutefois, la proportion d'émigrants de langue maternelle anglaise a été pratiquement la même (64,8%) que durant le lustre précédent (64,6% entre 1971 et 1976). Selon certains commentateurs, cela prouverait que la Loi 101 n'a pas eu d'impact significatif sur l'émigration.

### Les taux de départ

Le calcul de taux de départ permet d'éliminer l'effet, sur les résultats, des variations relatives des populations de langues maternelles anglaise, française et autres. Il introduit un aspect probabiliste dans l'analyse.

Les taux de départ présentés au tableau 2 permettent de constater que les anglophones (et les Britanniques) ont depuis longtemps tendance à quitter le Québec bien davantage que les francophones. Le tiers groupe ethnique ou linguistique occupe une position intermédiaire.

TABLEAU 2

Taux de départ pluriannuels (%) vers le reste du Canada, selon le groupe ethnique avant 1931 et entre 1956 et 1961 et selon la langue maternelle en 1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981 et rapport des taux de départ Britannique/Français ou Anglais/Français pour les mêmes périodes.

Période	GROUPE ETHNIQUE				Rapport des taux de départ Britannique/Français
	Britannique	Français	Autres	Ensemble	
Avant 1931	19,1	7,0	18,8	9,4	2,7
1956-1961	6,0	0,6	3,0	1,4	10,0

  

	LANGUE MATERNELLE				Rapport des taux de départ Anglais/Français
	Anglais	Français	Autres	Ensemble	
1966-1971	12,9	1,0	4,1	2,7	12,9
1971-1976	11,9	0,8	2,8	2,4	14,9
1976-1981	17,5	1,0	5,4	3,2	17,5

Source: Ces données, provenant ultimement des recensements canadiens, ont été transcrites à partir des références suivantes: Canada, 1936; Charbonneau et Maheu, 1973; Castonguay, 1983.

Note: Les taux de départs sont calculés en % par rapport à la population moyenne de la période. Pour la période d'avant 1931, c'est la population du recensement de 1901 qui a servi de dénominateur.

Entre 1976 et 1981, le taux de départ des anglophones a été de 17,5% contre seulement 1% pour les francophones. Pour les périodes 1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981, la propension des anglophones à quitter le Québec fut respectivement 13, 15 et 17,5 fois plus élevée que celle des francophones.

Il apparaît donc que la propension relative des anglophones à quitter le Québec, par rapport à celle des francophones, a été plus élevée depuis 1976 que durant les deux lustres précédents. Toutefois il ne faut pas oublier que les anglophones ont toujours eu tendance à quitter le Québec bien davantage que les francophones. Si on tient à établir une relation entre l'adoption de la Loi 101 ou l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, ne faudrait-il pas plutôt n'imputer à ces événements que la partie supplémentaire des départs? C'est, au maximum, le tiers des départs qu'on pourrait tenter de relier aux événements précités, toutes choses étant égales par ailleurs.

### Les départs annuels

Les données annuelles sur les départs du Québec permettent de dresser une image bien plus précise de ce qui s'est passé depuis la fin de 1976. Depuis de nombreuses années, Statistique Canada utilise le fichier des allocations familiales pour estimer les mouvements migratoires interprovinciaux. Nous avons suivi cet exemple, en utilisant le fichier québécois des allocations familiales, nous avons établi les départs annuels du Québec depuis 1974. Comme les bénéficiaires des allocations familiales peuvent choisir la langue de correspondance avec la Régie des rentes du Québec, ceci nous permet de distinguer les départs des anglophones de ceux des francophones. Quant aux allophones, ils ont dû choisir entre le français et l'anglais comme langue de correspondance. Enfin, le fichier permet de distinguer les départs vers le reste du Canada des départs vers les autres pays. Les données concernent les enfants âgés de 0 à 17 ans (tableau 3).

Entre 1974 et 1976, on comptait en moyenne seize mille départs par année. On a observé une pointe importante en 1977 avec près de vingt-cinq mille départs. Ceux-ci ont diminué en 1978 et 1979. Depuis 1980, le nombre annuel moyen de départs est plus faible qu'avant la Loi 101 et le changement de gouvernement. Les départs vers les autres provinces canadiennes ont suivi le même profil que les départs toutes destinations.

Un maximum de 3 853 départs vers les autres pays fut observé en 1979. Mais l'existence d'une catégorie de départs vers une destination que nous n'avons pu déterminer rend moins certaines nos statistiques sur les départs vers des pays étrangers. Si nous pouvions redistribuer les départs vers une destination indéterminée, peut-être qu'alors le maximum des départs vers l'étranger serait situé en 1977 ou 1978 au lieu de 1979.

Une étude antérieure (Rochon-Lesage et Maheu, 1974) avait permis d'établir qu'en 1970 et 1971, les anglophones comptaient pour 64,0% des partants<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le pourcentage était calculé d'après le nombre de personnes dans les familles migrantes inscrites aux allocations familiales.

TABLEAU 3

Départs d'enfants âgés de 0 à 17 ans du Québec vers l'extérieur, selon la destination et selon la langue de correspondance utilisée avec la Régie des rentes du Québec, 1974-1983.

Année	AUTRES PROVINCES			AUTRES PAYS			INDETERMINEE			TOUTES DESTINATIONS		
	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
Nombres absolus												
1974	4 143	7 565	11 708	858	877	1 735	886	1 417	2 303	5 887	9 859	15 746
1975	3 869	7 407	11 276	925	1 130	2 055	749	930	1 679	5 543	9 467	15 010
1976	4 118	9 092	13 210	1 082	1 291	2 373	653	1 140	1 793	5 853	11 523	17 376
1977	5 293	14 500	19 793	1 346	2 002	3 348	645	1 117	1 762	7 284	17 619	24 903
1978	4 469	10 894	15 363	1 481	2 206	3 687	580	776	1 356	6 530	13 876	20 406
1979	4 345	9 575	13 920	1 584	2 269	3 853	523	518	1 041	6 452	12 362	18 814
1980	4 468	7 582	12 050	1 291	1 571	2 862	377	521	898	6 136	9 674	15 810
1981	4 603	6 598	11 201	1 124	1 092	2 216	385	440	825	6 112	8 130	14 242
1982	4 382	6 335	10 717	1 346	1 128	2 474	331	397	728	6 059	7 860	13 919
1983	4 004	6 129	10 133	1 360	1 279	2 639	276	289	565	5 640	7 697	13 337
Nombres relatifs												
1974	35,4	64,6	100,0	49,5	50,5	100,0	38,5	61,5	100,0	37,4	62,6	100,0
1975	34,3	65,7	100,0	45,0	55,0	100,0	44,6	55,4	100,0	36,9	63,1	100,0
1976	31,2	68,8	100,0	45,6	54,4	100,0	36,4	63,6	100,0	33,7	66,3	100,0
1977	26,7	73,3	100,0	40,2	59,8	100,0	36,6	63,4	100,0	29,2	70,8	100,0
1978	29,1	70,9	100,0	40,2	59,8	100,0	42,8	57,2	100,0	32,0	68,0	100,0
1979	31,2	68,8	100,0	41,1	58,9	100,0	50,2	49,8	100,0	34,3	65,7	100,0
1980	37,1	62,9	100,0	45,1	54,9	100,0	42,0	58,0	100,0	38,8	61,2	100,0
1981	41,1	58,9	100,0	50,7	49,3	100,0	46,7	53,3	100,0	42,9	57,1	100,0
1982	40,9	59,1	100,0	54,4	45,6	100,0	45,5	54,5	100,0	43,5	56,5	100,0
1983	39,5	60,5	100,0	51,5	48,5	100,0	48,8	51,2	100,0	42,3	57,7	100,0

## Source:

Service de la démographie scolaire du ministère de l'Éducation du Québec, compilation réalisée à partir des fichiers des allocations familiales de la Régie des rentes du Québec. Les fichiers historiques ont servi pour les années 1974 à 1978; devant l'impossibilité d'y déceler les départs survenant en janvier de chaque année, nous avons supposé que les départs de janvier étaient égaux à la moyenne mensuelle des départs de la même année. Ce sont les fichiers actifs qui ont servi pour les années 1979 à 1983.

Entre 1974 et 1976, le pourcentage a été de 64,1%. En 1977, en même temps que le nombre de partants augmentait, la proportion d'anglophones s'élevait à 70,8%. Cette proportion est demeurée relativement élevée en 1978 et 1979. Au cours des quatre années suivantes, de 1980 à 1983, le pourcentage d'anglophones parmi les partants a été plus faible que celui observé avant 1977 et l'entrée en vigueur de la Loi 101.

Les commentaires faits sur la composition linguistique des départs toutes destinations sont également applicables aux départs vers les autres provinces. Les départs vers des pays étrangers sont répartis à peu près également entre francophones et anglophones; mais de 1977 à 1979, les anglophones ont compté pour près de 60% des partants vers l'étranger.

Pour le calcul des taux de départ, il faut aussi connaître les populations de base. Comme on peut le constater au tableau 4, la proportion d'anglophones parmi les enfants inscrits aux allocations familiales du Québec est passée de 14,2% en 1974, à 13,8% en 1976 et à 12,9% en 1983.

Le taux de départ des Québécois (tableau 5) vers l'extérieur est passé de 0,8% en 1974, à 1,3% en 1977; il a diminué par la suite. En 1981 et 1982, il était égal au taux moyen observé entre 1974 et 1976, soit 0,82%. Le taux des anglophones, qui était en moyenne de 3,7% entre 1974 et 1976, est passé à 7% en 1977. Depuis le début de 1980, ce taux s'est maintenu de nouveau à 3,7% en moyenne. Le taux de départ des francophones a légèrement augmenté en 1977; il est ensuite demeuré très stable de 1978 à 1983.

Le rapport des taux de départ des anglophones à ceux des francophones permet de mesurer la propension relative des anglophones à quitter le Québec par rapport à celle des francophones. En 1974, un anglophone avait une probabilité de partir 10 fois plus forte qu'un francophone. En 1977, la probabilité de départ était 15,6 fois plus élevée pour un anglophone que pour un francophone. Mais depuis 1980, cette probabilité est 9 fois plus élevée, en moyenne.

Si on peut conclure que les anglophones québécois sont beaucoup plus mobiles que les francophones, il faut aussi constater que la propension relative des anglophones à quitter le Québec, par rapport à celle des francophones, a été au cours des quatre dernières années plus faible qu'entre 1974 et 1976 et même, si on se rapporte aux données du tableau 2, probablement plus faible qu'à l'époque de la Loi 63 ou que sous les gouvernements précédents. Néanmoins, le taux de départ des anglophones demeure élevé.

Au cours des mois qui ont précédé ou suivi l'adoption de la Loi 101, la plupart des démographes qui ont étudié la question pensaient que si la loi avait un effet sur l'émigration, cet effet ne serait que temporaire (voir notamment Baillargeon et Benjamin, 1981). Il est réjouissant pour la profession de constater la justesse de ce pronostic. En effet, l'ensemble des données permet de conclure que l'émigration, surtout celle des anglophones, a été élevée entre 1977 et 1979, mais que nous sommes revenus à la normale depuis 1980. Ce diagnostic, établi pour les enfants, s'applique vraisemblablement à

TABLEAU 4

Enfants âgés de 0 à 17 ans au 30 septembre, inscrits aux allocations familiales de la Régie des rentes du Québec, selon la langue de correspondance, 1974 à 1983

Année	Français	Anglais	Inconnue	Total
Nombres absolus				
1974	1 701 765	282 543	6	1 984 314
1975	1 688 464	278 095	6	1 966 565
1976	1 656 977	265 852	6	1 922 835
1977	1 624 899	252 658	5	1 877 562
1978	1 592 580	238 552	4	1 831 136
1979	1 567 428	235 955	4	1 803 387
1980	1 520 058	239 426	4	1 759 488
1981	1 495 538	231 202	3	1 726 743
1982	1 470 943	223 112	2	1 694 057
1983	1 444 991	214 928	1	1 659 920
Nombres relatifs				
1974	85,8	14,2	-	100,0
1975	85,9	14,1	-	100,0
1976	86,2	13,8	-	100,0
1977	86,5	13,5	-	100,0
1978	87,0	13,0	-	100,0
1979	86,9	13,1	-	100,0
1980	86,4	13,6	-	100,0
1981	86,6	13,4	-	100,0
1982	86,8	13,2	-	100,0
1983	87,1	12,9	-	100,0

Source: Service de la démographie scolaire du ministère de l'Éducation du Québec, compilation réalisée à partir des fichiers des allocations familiales de la Régie des rentes du Québec. Les fichiers historiques ont servi pour les années 1974 à 1978. Ce sont les fichiers actifs qui ont servi pour les années 1979 à 1983.



TABLEAU 5

Taux de départ (%) du Québec d'enfants âgés de 0 à 17 ans, selon la destination et la langue de correspondance avec la Régie des rentes du Québec et rapport des taux de départ Anglais/Français, 1974 à 1983

## TAUX DE DEPART

Année	Autres provinces			Autres pays		
	Français	Anglais	Ensemble	Français	Anglais	Ensemble
1974	0,24	2,7	0,59	0,05	0,3	0,09
1975	0,23	2,7	0,57	0,05	0,4	0,10
1976	0,25	3,4	0,69	0,07	0,5	0,12
1977	0,33	5,7	1,05	0,08	0,8	0,18
1978	0,28	4,6	0,84	0,09	0,9	0,20
1979	0,28	4,1	0,77	0,10	1,0	0,21
1980	0,29	3,2	0,68	0,08	0,7	0,16
1981	0,31	2,9	0,65	0,08	0,5	0,13
1982	0,30	2,8	0,63	0,09	0,5	0,15
1983	0,28	2,9	0,61	0,09	0,6	0,16

## TAUX DE DEPART

Année	Toutes destinations*			Rapport des taux de départ toutes destinations Anglais/Français
	Français	Anglais	Ensemble	
1974	0,35	3,5	0,79	10,0
1975	0,32	3,4	0,76	10,6
1976	0,35	4,3	0,90	12,3
1977	0,45	7,0	1,33	15,6
1978	0,41	5,8	1,11	14,1
1979	0,41	5,2	1,04	12,7
1980	0,40	4,0	0,90	10,0
1981	0,41	3,5	0,82	8,5
1982	0,41	3,5	0,82	8,5
1983	0,39	3,6	0,80	9,2

Source: Service de la démographie scolaire du ministère de l'Éducation du Québec. Compilation réalisée à partir des fichiers des allocations familiales de la Régie des rentes du Québec. Les fichiers historiques ont servi pour les années 1974 à 1978; devant l'impossibilité d'y déceler les départs survenant en janvier de chaque année, nous avons supposé que les départs de janvier étaient égaux à la moyenne mensuelle des départs de la même année. Ce sont les fichiers actifs qui ont servi pour les années 1979 à 1983.

\* Incluant les départs du Québec vers une destination indéterminée.

l'ensemble de la population. En effet, ces enfants ont des parents. Ces deux groupes, enfants et parents, constituent une part importante de la population susceptible de migrer. On voit mal comment les mouvements migratoires moins bien connus des personnes hors-famille auraient évolué différemment des mouvements migratoires familiaux que nous avons documentés.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAILLARGEON, Mireille et BENJAMIN, Claire, 1981. *Les futurs linguistiques possibles de la région de Montréal en 2001*. Québec, ministère de l'Immigration, direction de la Recherche, 285 p. (Coll. "Etudes et documents, No 9)

CANADA, Bureau fédéral de la statistique, 1936. *Recensement du Canada de 1931*.

CASTONGUAY, Charles, 1983. "L'exode anglophone depuis 1976: un canular?", *Le Devoir*, 6 avril 1983.

CHARBONNEAU, Hubert et MAHEU, Robert, 1973. *Les aspects démographiques de la question linguistique*. Synthèses réalisées pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Québec, Editeur officiel du Québec, 438 p.

COURCHESNE, Thomas J., 1974. *Migration, Income and Employment: Canada 1965-1968*. Montréal, C.D. Howe Research Institute.

GRANT, Kenneth E. et KAMP, John, 1976. *Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-1971*. Ottawa, Conseil économique du Canada.

ROCHON-LESAGE, Madeleine et MAHEU, Robert, 1974. "Composition ethnique et linguistique de la population du Québec", in Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique du Québec, *Annuaire du Québec 1974*, 206-212.

**RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN**

**MAHEU Robert - L'émigration des anglophones québécois**

On affirme couramment que la Loi 101 (Charte de la langue française), adoptée en 1977, a provoqué un véritable exode chez les anglophones du Québec. L'examen de données historiques provenant des recensements canadiens montre que la propension des anglophones à quitter le Québec a toujours été plus élevée que celle des francophones. Un fichier administratif, celui des allocations familiales, a permis de reconstituer les départs du Québec depuis 1974. Si le nombre d'anglophones et leur proportion parmi les partants furent effectivement plus élevés que la normale entre 1977 et 1979, durant les quatre années suivantes la situation est redevenue comparable à celle observée dans le passé, même si la Loi 101 est toujours en vigueur.

**MAHEU Robert - The Emigration of English Speaking Quebecers**

It is generally stated that Bill 101 (The French Language Charter) passed in 1977 provoked an exodus of the English speaking population in Quebec. A review of past data from the Canadian Censuses shows that the propensity to leave Quebec has always been greater for the Anglophones than for the Francophones. Family allowance records have enabled us to retrace the outgoing population since 1974. Although it is true that between 1977 and 1979 both the proportion and the number of English speaking emigrants were greater than before, the levels then dropped and for the next four years became comparable to the ones observed in the past, although Bill 101 is still in force.

**MAHEU Robert - La emigración de los quebequeses de habla inglesa**

Con frecuencia se pretende que la Ley 101 (Carta de la Lengua Francesa), promulgada en 1977, provocó un éxodo real entre los angloparlantes de Quebec. El estudio de datos históricos provenientes de los censos canadienses demuestra que la propensión de los anglófonos a dejar la provincia de Quebec siempre ha sido más alta que la de los francoparlantes. Un archivo administrativo, el de Subsidios a la Familia, permitió reconstituir las salidas de Quebec desde 1974. Si bien el número de angloparlantes y su proporción en relación con los que salieron fueron en efecto más altos que lo normal entre 1977 y 1979, durante los cuatro años siguientes la situación retornó al mismo nivel observado en el pasado, a pesar de la Ley 101 que aún está en vigor.